



COMPTE RENDU CAPL
« Appels de notation » du 14 juin 2011 et
communication sur les mouvements locaux

Tours, le 15 juin 2011

La CAPL d'appel de notation des agents de catégorie C s'est déroulée le 14 juin 2011.
 Vous trouverez ci-joint la déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques Indre et Loire, filière fiscale.

Au cours de la CAPL, nous avons demandé la communication des répartitions du contingentements du nombre de 0,02 - 0,06 mis en réserve pour les CAPL et du nombre d'appels sur le département.
 Mme Kali nous a présenté la situation au niveau de la DSF :

CATEGORIES	Nombre d'agents notés	-0,01	Note pivot	0,02	0,06	% des attributions	Nombre d'appels	Réserve pour la CAPL
A - Inspecteurs	35	1	35	22	12	49	0	2 – 0,06 2 – 0,02
B – Contrôleurs	91	0	91	54	34	49	0	2 – 0,02 1 – 0,06
C - Agents	96	0	96	57	34	49	6	3 – 0,02 3 – 0,06

Nous avons fait le constat du peu ou de l'absence totale d'appels dans certaine catégories.

Cela provient non pas d'une acceptation du système de notation de la part des agents **MAIS** plutôt d'un « RAS LE BOL », d'une impossibilité pour les agents d'agir sur leur environnement de travail qui les amène à ne même plus tenter de faire réviser l'appréciation portée sur leur manière de servir.

De plus, nous avons fait aussi remarquer les difficultés de conditions d'exercice des missions (la conséquence des suppressions d'emplois, outils informatique indisponibles cf PORTAIL METIERS, flux de note permanentes....).

Enfin, la DSF nous a informé de sa volonté de reporter le mouvement de mutation de catégorie C

prévu initialement lundi 20 juin 2011.

Celle-ci nous a demandé soit de tenir la CAPL lundi 20 juin mais sans avoir connaissance des affectations pour les agents placés « en compensation dans les services ou renfort », des ALD des EDRA ou après l'étude du mouvement B pour avoir une vision globale de l'ensemble des services du département.

Nous avons manifesté notre opposition car pour nous, il n'y a aucun respect des doctrines d'emplois. N'ayant pas tout les éléments pour la tenu de cette CAPL (affectation de l'ensemble des agents, tableau de situation des effectifs...), nous n'avions plus le choix que de prendre en compte le report de la CAPL.

Les dates des prochaines CAPL de mutation :

Catégorie C	Jeudi 7 juillet 2011
Catégorie B	Vendredi 8 juillet 2011
Catégorie A	Vendredi 24 juin (sous réserve)

Mouvement local catégorie C 01 09 2011 – Projet d'affectation

Les élu(e)s ont pu préparer le mouvement pour les futures affectation des titulaires sachant que cela n'est qu'un projet . Les élu(e)s ont aussi informé les agents concernés.

Les élues et représentantes en CAPL de la CGT Finances Publiques Indre et Loire Filière Fiscale

Valérie LECARDEUR & Nathalie VERGEZ-BERTHIER